

## Liste du matériel pour la rentrée 2018/2019 : ULIS

### Une trousse :

- un crayon de papier, une gomme, un taille crayon
  - un stylo bleu, un stylo rouge, un stylo noir, un stylo vert
  - un stylo effaçable
  - des surligneurs
  - des crayons de couleur, des feutres
  - 1 règle, 1 équerre, 1 compas
  - des ciseaux, de la colle
- **pour les anciens**, 2 cahiers grand format 24x32 grands carreaux (bleu, vert), avec protège-cahier
- **pour les nouveaux**, 4 cahiers grand format 24x32 grands carreaux (bleu, vert, rouge, jaune), avec protège-cahier
- 1 cahier brouillon
  - 1 classeur grand format, 6 intercalaires, feuilles grands carreaux
  - 1 pochette avec élastiques
  - 1 agenda

### RENTREE LUNDI 03 septembre 2018

⇒ les **ULIS** : Tous les niveaux : de **9H à 12H** (accueil spécifique)  
Uniquement niveau 6<sup>ème</sup> de **13h30 à 16h30** (aide à l'intégration)

### RENTREE MARDI 04 septembre 2018

☞ les **ULIS** : Les 5<sup>ème</sup> 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> de 07H55 à 12H en intégration dans leur classe.  
: Les 6<sup>ème</sup> de 13H30 à 16H30 en intégration dans leur classe.

### MERCREDI 05 septembre

**Début des cours selon emploi du temps pour tous**

#### La restauration scolaire

*(Pour rappel : les inscriptions/réinscriptions à la restauration scolaire se font à la mairie d'Ostwald.  
La campagne d'inscription/réinscription était du 3 au 27 avril 2018. Vous pouvez encore régulariser la situation en vous rendant directement à la mairie (voir fiche d'inscription et règlement de fonctionnement à télécharger sur le site de la Ville).  
Les plannings n'étant connus qu'à la rentrée et susceptibles de changer la première quinzaine, il vaut mieux choisir la formule 2 « inscription occasionnelle » dans un premier temps.*

**Les planches de tickets sont disponibles en Mairie.**

Vous trouverez toutes les informations sur le site de la mairie d'Ostwald : <http://www.ville-ostwald.fr/enfance-et-jeunesse/restauration-scolaire>)

#### **Semaine du 03 au 07 septembre 2018**

Les tickets devront avoir été déposés directement à la **mairie au plus tard le mardi 28 août**.

#### **Semaine du 10 au 14 septembre 2018**

Les tickets devront être déposés **le mardi 4 septembre** à l'endroit prévu au collège (près du bureau de la vie scolaire) avant midi. Les 6<sup>ème</sup>/UPE2A/ULIS pourront exceptionnellement les déposer jusqu'à 14H30 le 04/09.

#### **Par la suite et jusqu'à ce que le nouveau dispositif de la mairie soit mis en place :**

Les tickets devront être déposés **le mardi avant midi** à l'endroit prévu au collège (près du bureau de la vie scolaire) pour les repas de la semaine suivante.

La mairie vous informera du nouveau fonctionnement prévu fin septembre (plus de ticket) en temps voulu.